



Controle routier ou piege ?

Par **jeremy**, le **18/05/2011 à 09:24**

Bonjour,rnrnJe me suis fait arrêter il y a quelques temps pour excès de vitesse. Je ne conteste pas car j'admets que je roulais trop vite. Mais les jumelles de contrôle étaient cachées au milieu d'une haie bien touffue, impossible à voir même à un mètre.rnrnMa question est : ont-ils le droit de se cacher comme ça pour piéger ou doivent ils rester à vue des automobilistes (un article du code de la route peut etre ?)rnrnVous remerciant.

Par **Tisuisse**, le **18/05/2011 à 11:11**

Bonjour,rnrnLa réponse à la première partie de votre question "ont-ils le droit de se cacher" est OUI.rnrnLa réponse à la seconde partie de la question "doivent-ils rester à vue... " est NON.